

## **L'analyse des politiques publiques entre « science des modèles » et « science de l'enquête »**

Atelier organisé dans le cadre du Congrès de l'Association Française de Science Politique, Lyon, 14-16 septembre 2005

**Pascale Laborier (CURAPP, Université de Picardie Jules Verne) / Stéphane Nahrath (IEPI/IDHEAP, Université de Lausanne) / Virginie Guiraudon (CERAPS, Université de Lille 2)**

L'atelier que nous animerons lors du Congrès annuel 2005 de l'AFSP, propose d'aborder la question des modalités selon lesquelles l'analyse des politiques publiques se pense et se construit en tant que discipline scientifique. Pour ce faire, nous aimerions soumettre à discussion la question des *conséquences* aussi bien théoriques, méthodologiques que pratiques résultant de l'existence de différentes postures épistémologiques sous-tendant les différentes conceptions (ou « régimes de scientificité ») de la (sous-)discipline, tels que nous pouvons les observer dans les travaux émanant de différents champs scientifiques nationaux (USA, Allemagne, France, Angleterre, Suisse, etc.).

Nous fonderons notre réflexion et nos discussions notamment sur les travaux de Jean-Claude Passeron en matière d'épistémologie des sciences sociales, travaux qui distinguent un régime de scientificité propre aux sciences sociales – ces dernières étant définies comme des « sciences de l'enquête », par opposition (relative) aux sciences naturelles/physiques capables de produire des formalisations et des modélisations et à ce titre définies comme des « sciences des modèles ». Notre atelier entend ainsi soumettre à discussion, aussi bien les fondements épistémologiques (revendiqués ou impensés) des principales approches théoriques en analyse des politiques publiques, que leurs conséquences en matière de choix théoriques (manière de construire l'objet) et plus spécifiquement méthodologiques (manière de passer de la théorie à l'enquête, c'est-à-dire de produire et de traiter les données empiriques). Ainsi, prenant au sérieux les remarques formulées, notamment dans le *raisonnement sociologique* (Paris, Nathan, 1991), concernant le caractère indépassablement historique, contextuel et non reproductible des phénomènes sociaux tels qu'ils se présentent, sont saisis, construits et analysés par les sciences sociales, nous nous proposons de soumettre à la discussion deux types de questions découlant de ce constat :

1) La question du « régime de scientificité » : Les sciences sociales (notamment de l'action publique) sont-elles capables de produire des théories (à visée universelle et atemporelle), ainsi que des modèles (à visée prédictive) comparables à ceux produits par les sciences naturelles/physiques ? Les raisonnements de type « toutes choses étant égales par ailleurs » sont-ils recevables s'agissant de l'analyse (comparée) des processus d'action publique ? Ce que nous appelons des « modèles » ne fonctionnent-ils pas en réalité dans nos travaux plutôt comme des idéal-types wébériens ? Quel est l'impact de cette posture épistémologique sur la production, la construction de nos données ? Les modèles internationaux (principalement anglo-saxons) semblent circuler, être importés sans que ne soient interrogées leurs modes de production. De même, force est de constater que les débats de politiques publiques, en France, se focalisent bien souvent sur des enjeux théoriques (les « modèles ») et non méthodologiques (au sens « empirique » du terme). Finalement, le caractère trop souvent impensé des choix méthodologiques

(enquêtes quantitatives versus qualitatives) ne résulte-t-il pas d'une amnésie équivalente en matière de posture épistémologique ?

2) La question des « styles scientifiques » : Quel est le statut des opérations et des instruments de formalisation (statistiques, mathématiques, (chrono)logiques, descriptifs, morphologiques, etc.) dans le travail d'analyse scientifique de l'action publique ? Quelle est leur contribution possible, espérée, à l'explication des phénomènes sociaux et à la compréhension du cours du monde empirique ? A quelles conditions « font-ils preuve », respectivement contribuent-ils au renforcement de la plausibilité de l'interprétation ? Jusqu'où ne pas aller trop loin dans notre recours – analogique - au langage des variables ? Dans quelle mesure celles-ci sont-elles susceptibles d'être « chirurgicalement » découpées, isolées, juxtaposées et leur impact respectif précisément testé ? Comment intégrer et maîtriser l'immense complexité des contextes historiques dans le cadre du langage formalisé des variables ? etc.

Nous ne prenons pas un grand risque en affirmant que, sur ces deux questions pourtant fondamentales, la « communauté » (internationale) des analystes de politiques publiques est pour le moins partagée. Alors que nombre d'auteurs – et pas seulement des représentants des approches économiques des choix rationnels – discutent des conditions de formalisation permettant à un « *framework* » de devenir une véritable « *theory* », voire carrément un « *model* » possédant un degré élevé d'universalité (aussi bien spatiale que temporelle) (cf. par exemple, Sabatier; Ostrom & Schlager; etc.), d'autres analystes insistent au contraire sur le caractère incontournable historique des concepts que nous utilisons, ainsi que des phénomènes que nous analysons, phénomènes pour lesquels nous sommes condamnés, en raison de leur caractère dynamique, à ne pouvoir proposer que des interprétations contextualisées aussi plausibles que possible à défaut d'assertions théoriques systématiquement falsifiables dans le cadre de protocoles de recherche reproductibles dans le temps.

On peut par ailleurs certainement observer des clivages *tendanciellement* du même ordre en ce qui concerne les choix **méthodologiques, souvent implicites**, opérés par les différentes approches théoriques, notamment en ce qui concerne la production et le traitement des données. Alors que les « modélisateurs » parient essentiellement sur la capacité des techniques statistiques et mathématiques à maîtriser la complexité des phénomènes analysés, de même que sur leur capacité à permettre à l'analyste d'échapper aux dérives « herméneutiques » des enquêtes qualitatives et monographiques, les tenants des approches qualitatives et contextuelles insistent pour leur part sur les dangers de « l'illusion statistique », ainsi que sur la nécessité incontournable de (re)contextualiser les séries quantitatives dans les différents contextes historiques qui leur donnent sens ; ceci au risque de restreindre de manière parfois abusive et erronée le périmètre de validité spatial et temporel des enseignements théoriques issus de l'observation des régularités statistiques, toujours soupçonnés de ne prendre sens que dans un contexte bien précis, localisé et de manière très temporaire.

Conscients du caractère probablement caricatural de la description qui précède, nous proposons de considérer ces deux postures opposées comme les deux pôles d'un même *continuum* au sein duquel se situeraient les différentes approches analytiques des politiques publiques que nous aimerions soumettre à la discussion dans notre atelier.

Finalement, l'observation de la coexistence de différentes conceptions scientifiques et méthodologiques renvoie encore à deux questions essentielles, que nous souhaiterions développer en deux temps:

## 1) perspectives internationales comparées

Dans quelle mesure les différences observées sont-elles explicables par leurs conditions (contextuelles !) de production : caractéristiques des systèmes politiques/des secteurs de politiques publiques à partir desquels elles ont été élaborées, espace des théories concurrentes, caractéristiques sociales et académiques de leurs promoteurs, caractère collectif/individuel de l'entreprise scientifique, etc. ?

## 2) le bricolage empirique

Dans quelle mesure les chercheurs revendiquant des postures théoriques et épistémologiques différentes/opposées mettent-ils vraiment en œuvre des manières différentes de faire des sciences sociales ? Respectivement produisent-ils effectivement des résultats et des connaissances différents/opposés/contradictaires ? Ou au contraire similaires ou tout du moins comparables malgré les divergences théoriques initiales ? Un temps de l'atelier sera dédié aux récits d'enquête qui s'appuient sur des méthodes originales en politiques publiques ou qui mettent en évidence les difficultés du travail empirique au regard des perspectives théoriques choisies. Ce sera l'occasion de réfléchir au statut de certaines méthodes d'enquête, comme par exemple l'entretien ou la construction de séries statistiques, dans les études de politique publique.

Après une présentation des enjeux de l'atelier, nous souhaitons allouer une place importante au débat. Pour nous aider à l'organiser, si vous souhaitez participer à l'atelier, merci de nous envoyer par courrier électronique un résumé de votre communication (deux pages maximum) qui comprendra :

- vos coordonnées et thèmes de recherche
- les raisons de votre intérêt pour l'atelier,
- la question que vous souhaitez aborder
- la forme de votre intervention (ex : positionnement par rapport aux questions théoriques soulevées, récit d'enquête, présentation d'une méthode originale).

La date limite d'envoi des abstracts est le **5 janvier 2005**.

[vquiraudon@univ-lille2.fr](mailto:vquiraudon@univ-lille2.fr)

[pascale.laborier@u-picardie.fr](mailto:pascale.laborier@u-picardie.fr)

[Stephane.Nahrath@idheap.unil.ch](mailto:Stephane.Nahrath@idheap.unil.ch)